

**CONTEXTE :** Le tuteur accueille et guide le nouvel arrivant en formation et le salarié en contrat ou en période de professionnalisation.

Tout au long du parcours de formation, le tuteur contribue à la réussite des apprenants et participe à la pérennité des savoir-faire et savoir-être au sein de son établissement.

Cette formation complète de 60 heures se déroule sur deux modules : les bases (40 heures) et l'approfondissement (20 heures).

#### OBJECTIFS

- Revenir sur le rôle, le positionnement et la mission d'un tuteur (thématique abordée lors de la session précédente).
- Evaluer les freins et les leviers à l'accompagnement tutorial.
- Gérer les situations délicates.
- Analyser sa démarche d'accompagnement et d'évaluation des compétences en lien avec les référentiels.
- Construire et faire évoluer les outils permettant de vérifier la progression de la personne tutorée (points forts et points d'amélioration).
- Analyser les axes de transmission d'information avec le référent institutionnel.

#### CONTENUS

Module 1 : Analyses de pratique sur la notion d'accompagnement et d'évaluation des compétences par le tuteur (études de cas - 12 heures).

Module 2 : Ajustement des outils de l'accompagnement : livrets d'accueil, gestion des entretiens, communication tuteur / référent (8 heures).

#### METHODES PEDAGOGIQUES

Apports de contenu théoriques et méthodologiques, exercices pratiques. Des temps d'échanges entre les stagiaires et le formateur permettront en outre de favoriser l'interactivité et développer les échanges d'expériences et de pratiques entre participants. Un temps d'intersession permettant une itération entre la formation et le terrain. Méthodes actives valorisant les compétences existantes ou en cours de construction, favorisant l'expérience et l'échange de « savoir-faire ».

Groupes d'Analyses de Pratique (GAP).

Analyse des outils d'accompagnement existants.

#### ÉVALUATIONS

A l'issue du module de formation, la satisfaction des stagiaires devra être appréciée ainsi que l'atteinte des objectifs fixés par un questionnaire de satisfaction remis, à chaque stagiaire.

La validation du module de formation se concrétisera, sous condition d'assiduité et de réussite aux évaluations, par la remise d'une attestation de compétences aux stagiaires l'ayant suivi.

#### CETTE FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES (2022)

Nombre de session dispensée	0
Nombre de stagiaires formés	0
Taux de stagiaire ayant validé la formation	0,00%
Taux de satisfaction des stagiaires	0,00%
Taux de stagiaire recommandant la formation	0,00%
Taux d'interruption en cours de prestation	0,00%

#### PUBLIC CONCERNE

Tout salarié de la Branche professionnelle remplissant les conditions de compétence professionnelle exigées pour devenir tuteur.

Conformément au décret du 25 octobre 2011

**Prérequis :** Avoir validé le module de formation « tuteur de proximité : les bases »

Cette formation peut être accessible aux Personnes en situation de Handicap

Contactez notre référent handicap

M. Mahé NOTZOLD

0262 969530

[referenthandicap@emap.re](mailto:referenthandicap@emap.re)

#### MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS

Formation Inter-Entreprise en présentiel.

Inscriptions selon le(s) financeur(s).

Une session de formation sera effective à partir de 15 personnes inscrites.

#### INTERVENANT(E)S POSSIBLES

Formateurs en travail social assurant des fonctions de tuteur en centre de formation

#### DATE, DURÉE, CONTACT ET LIEUX DE FORMATION

Date à définir selon la programmation de l'employeur/financeur/bénéficiaire.  
Formation sur 3 jours, soit 20H00  
08h30-12h00 // 13h00-16h30

École des Métiers de l'Accompagnement à la Personne  
1D chemin Vélia  
97432 Ravine des Cabris  
Tel : 0262 969530

#### CONTACT

**Pôle Formation Continue**

Mme. Patricia DIJOUX :

[pdijoux@emap.re](mailto:pdijoux@emap.re)

M. Geoffrey PAYET :

[gpayet@emap.re](mailto:gpayet@emap.re)

#### TARIF

Tarif individuel : 695 €

Possibilité de prise en charge selon les conditions d'éligibilités de la Région Réunion et /ou OPCO.